

SOSLH73/14

3622

(19h1)

ARCHIVES

Suppression du passage à niveau de La Francheville (ligne Paris-Longwy)

tre S.N.C.F. au M.T.P.

31. 7.41

Suppression du passage à niveau de La Francheville - ligne Paris-Longwy)

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 31 juillet 1941

Service Central
des Installations Fixes

C O P I E

Région de l'Est

Ligne de Paris à Longwy

Suppression du P.N. de
LA FRANCHEVILLE

Veg 075137-1

Monsieur le Ministre,

379-0

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, un projet relatif à la suppression du passage à niveau de La Francheville situé au km. 137.147 de la ligne de Paris à Longwy.

Ce projet, établi en accord avec le Service des Ponts et Chaussées des Ardennes, est compris dans le nouveau programme de suppression des passages à niveau arrêté avec la Direction des Routes et déclaré d'utilité publique et urgent par arrêté du 31 octobre 1940.

Il comprend, d'une part, des travaux à exécuter par le Service des Ponts et Chaussées et, d'autre part, des travaux à exécuter par la S.N.C.F., notamment la construction d'un P.S. au km. 137.360 et d'une passerelle au km. 137.178, de la ligne de Paris à Longwy.

La dépense, pour l'ensemble des travaux, évaluée à 6.600.000 fr, est entièrement à la charge de l'Etat.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire dudit projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat
aux Communications -